

Vivacité

22.2 AUTOMNE 2025



DOSSIER SPÉCIAL :

**2050 : IMAGINER LES
MUNICIPALITÉS DU FUTUR**

**ESPACE
MUNI**

UNE ÉCONOMIE QUI TRAVAILLE POUR NOUS...

→ C'EST LA **BASE.**

Les municipalités et
les entreprises collectives
ont un objectif commun :
le bien-être des communautés.



DÉCOUVREZ COMMENT
L'ÉCONOMIE SOCIALE EST
L'ALLIÉE DES MUNICIPALITÉS!



Le magazine *Vivacité* s'adresse aux actrices et aux acteurs municipaux cherchant des solutions, de l'accompagnement, des outils et de l'inspiration pour améliorer la qualité de vie de leurs citoyennes et citoyens dans la perspective du développement des communautés. Son lectorat inclut également un public plus large intéressé par la santé globale.

Publié deux fois par an, à l'automne et au printemps, *Vivacité* aborde des enjeux sociaux et humains. Il propose des solutions incarnées en réponse aux défis vécus dans les milieux municipaux urbains, semi-urbains et ruraux.

Tirage : 1 150 exemplaires

La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

Direction générale

Isabelle Lizée

Coordination de la rédaction et de la production

Karine Jehelmann

Conception graphique et production

Andréa Ouellette-Lapointe

Révision linguistique et correction d'épreuves

Marie-Rose Basque, rév. a., Linguitech

Impression

Mont Roy

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

3^e trimestre 2025

ISSN 2563-6766 (imprimé)

ISSN 2563-6774 (en ligne)

Convention de la Poste-Publications

Numéro 40886508

Politique publicitaire

Espace MUNI se réserve le droit de refuser une demande d'achat d'espaces publicitaires. La publication d'annonces publicitaires ne signifie aucunement que l'organisation se porte garante des produits ou des services annoncés.



Espace MUNI

6200, boul. Taschereau, bureau 401

Brossard (Québec) J4W 3J8

450 466-9777

info@espacemuni.org

espacemuni.org

Notre périodique est imprimé avec des encres végétales sur du papier entièrement recyclé.

4 Mot de la présidence

5 Mot de la direction générale

Dossier spécial : municipalités 2050: imaginer la ville du futur

6 Comment voyez-vous la place d'Espace MUNI et des municipalités québécoises en 2050?

8 Les inégalités en 2050 : D'ici là, comment réduire le fardeau climatique des personnes vulnérables dans les villes de demain

10 Vers des espaces publics vivants, inclusifs et durables en 2050

12 Faire battre le cœur de nos collectivités

14 En marche vers 2050

17 Évolution de la notion de la famille : regards vers 2050

18 Jouer dans la ville du futur

20 En 2050, l'accompagnement sera encore au cœur de l'ADN d'Espace MUNI

22 Innovation technologique et inclusion : comment l'intelligence artificielle ouvre-t-elle de nouvelles perspectives d'autonomie

24 La communication publique dans les villes de demain : retour vers le futur

26 L'idéal municipal 2050

Famille

29 La famille, première école de l'écocitoyenneté en faveur des milieux

Enfance et jeunesse

30 Et si votre municipalité devenait amie des enfants?

Vieillessement actif

32 Repenser l'habitat avec les municipalités pour des milieux adaptés au vieillissement actif

Membrariat

33 Fièrement Membre – Révélez tout le potentiel de votre municipalité

Offre de services

34 Démarche d'élaboration de la toute première politique familiale municipale de Saint-Jean-de-Matha : un projet hautement rassembleur

Participation citoyenne

36 Se retrouver, se reconnaître - bilan humain et festif de la Fête du voisinage 2025

Accès inclusif

39 Plan d'action à l'égard des personnes handicapées – un nouveau portrait municipal

Espace MUNI

40 Écrire l'avenir de nos collectivités ensemble

Billet de l'équipe d'accompagnement

42 Vente de garage et solidarité de voisinage



Mot de la présidence

Penser aujourd'hui les villes de 2050

Doreen Assaad, mairesse de Brossard et présidente d'Espace MUNI

Imaginer les villes de 2050, c'est à la fois reconnaître avec lucidité les défis à venir et affirmer avec confiance notre capacité à les relever collectivement. En tant que présidente d'Espace MUNI, je suis convaincue que cette réflexion prospective est indispensable pour façonner des milieux de vie durables, inclusifs et porteurs d'innovation.

Notre dossier spécial consacré aux villes de 2050 propose un panorama à la fois riche et inspirant. Il met en lumière des visions d'avenir, des initiatives concrètes et des pistes d'action qui illustrent le rôle des municipalités comme moteurs d'innovation et gardiennes du mieux-vivre ensemble. On y aborde des enjeux clés, comme la mobilité durable, la transition socioécologique, la gouvernance participative, l'équité et la qualité de vie — autant de leviers qui, bien intégrés, permettront à nos communautés de s'épanouir dans un monde en constante transformation.

Plus que jamais, les municipalités sont les laboratoires des solutions de demain. Concevoir des quartiers résilients face aux changements climatiques, repenser l'aménagement urbain pour soutenir la santé, intégrer les technologies de manière éthique ou renforcer

la participation citoyenne : autant de défis à relever immédiatement pour bâtir des milieux de vie durables et inclusifs.

Chez Espace MUNI, notre rôle est d'accompagner, d'outiller et de mettre en réseau les responsables municipaux afin qu'ils puissent anticiper ces transformations et les aborder de manière proactive. Ce dossier spécial est une invitation à sortir des limites du court terme pour construire ensemble les fondations solides de 2050.

L'avenir se construit dès maintenant. Plus tôt nous amorcerons ce travail collectif, plus grandes seront nos chances de façonner des villes à l'image de nos valeurs et attentives aux besoins de chaque individu. Je vous souhaite une lecture inspirante, riche en idées nouvelles pour imaginer et bâtir dès à présent les municipalités de demain.



Mot de la direction

Faire sortir le vote et intéresser la population

Isabelle Lizée, directrice générale d'Espace MUNI

Espace MUNI a développé, pour les personnes candidates aux élections municipales, un outil sous forme de moteur de recherche : **Ma plateforme électorale**. Cet outil nourrit les réflexions sur des engagements (je préfère le mot engagement à promesse, car promesse évoque plutôt une intention, tandis qu'un engagement renvoie à une action concrète) qui répondent aux enjeux réels des communautés et qui touchent toutes les générations, autour d'une panoplie de thématiques.

Au-delà de proposer des solutions, des projets ou même un programme complet, je sais pertinemment que les personnes candidates sont grandement interpellées par la question du taux de participation électorale. Comment intéresser les citoyennes et citoyens, de tous âges et de tous horizons, à exercer leur droit de vote? Je vais tenter de voir ce qui pourrait y contribuer — tout un défi!

Quels engagements?

En premier lieu, il s'agit bien sûr des engagements, mais lesquels?

- Des engagements qui dépassent les enjeux individuels pour viser le bien collectif;
- Des engagements qui touchent le quotidien : pour certaines personnes, ce sera l'accès à un réseau d'aqueduc fiable ou encore la sécurité des rues et routes principales; pour d'autres, ce sera des aménagements qui atténuent les effets des changements climatiques ou encore une offre de loisirs et de culture diversifiée.
- Des actions pour créer et entretenir des liens : au-delà du porte-à-porte, il importe d'inclure des initiatives favorisant la participation citoyenne tout au long du

mandat. Se sentir partie prenante en dehors du jour de l'élection est une grande source de motivation.

- Des démarches visant à renouer avec la confiance: réaliser des bilans, identifier les obstacles qui ont empêché la concrétisation des engagements, miser sur la communication et la transparence.
- De l'innovation dans les modes de votation, combinée à des moyens facilitant le geste de voter, que ce soit par du transport adapté ou par des lieux de vote diversifiés et accessibles.

Une meilleure connaissance du monde municipal

La population connaît peu les pouvoirs et responsabilités des municipalités locales et régionales, ce qui rend difficile l'intérêt pour un univers perçu comme « terrain inconnu ». Dans l'espace public et dans les médias nationaux, ce sont surtout les personnes élues au provincial que l'on voit, et on aborde davantage les enjeux du Québec que ceux du palier local — alors que bien des réponses se trouvent dans les projets et décisions des conseils municipaux.

La proximité du monde municipal offre pourtant des solutions à des besoins essentiels : emploi, économie, sécurité, santé, accessibilité aux services et bien plus encore.

Pour une participation renforcée

En combinant information claire, mobilisation de proximité, simplification du vote, innovation démocratique et rétablissement de la confiance, on peut créer un élan collectif durable. C'est poser les bases d'une citoyenneté plus active et d'un lien plus fort entre toutes les personnes de la communauté.

Comment voyez-vous la place d'Espace MUNI et des municipalités québécoises en 2050?

L'avis de quelques membres du conseil d'administration d'Espace MUNI.



MARILYN NADEAU

Mairesse de Saint-Jean-Baptiste, déléguée de la Fédération québécoise des municipalités

Repenser l'habitation de manière responsable et inclusive, c'est favoriser une cohabitation harmonieuse entre les générations dans des bâtiments modulables et durables, entourés de grands jardins collectifs. En réinvestissant les sommes destinées aux logements sociaux directement dans la communauté, nous en faisons bénéficier tout le monde. Ensemble, nous bâtissons un héritage solide pour nos jeunes enfants, en les accompagnant vers l'autonomie alimentaire et en leur transmettant notre savoir, au cœur de quartiers solidaires, riches en valeurs humaines.

PATRICIA BOUDREAU- BRUYERE

Conseillère municipale du district de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, déléguée de la Ville de Québec

Bien que mon expérience en politique municipale soit récente et que je continue de découvrir le rôle d'Espace MUNI, je perçois déjà la pertinence de sa mission et son potentiel pour l'avenir.

Je vois Espace MUNI en 2050 comme un acteur incontournable de la cohésion sociale au Québec, capable d'unir les municipalités autour de défis aussi complexes que les changements démographiques, climatiques ou sociaux. À mes yeux, Espace MUNI continuera de grandir grâce à sa grande capacité à accompagner les élus et élus de manière concrète, en tenant compte des réalités humaines et locales, peu importe la taille des collectivités.

L'organisme restera un espace vivant de dialogue, d'innovation sociale et de collaboration, toujours tourné vers le mieux-vivre ensemble.



DOREEN ASSAAD

Présidente d'Espace MUNI, mairesse de Brossard, déléguée de l'Union des municipalités du Québec

En 2050, je vois Espace MUNI comme un catalyseur incontournable de l'innovation municipale et un pilier essentiel de la démocratie de proximité au Québec. Les municipalités, dotées de pouvoirs élargis et de moyens accrus, seront à l'avant-plan des grandes transitions climatiques, sociales et technologiques. Portées par une gouvernance plus ouverte, inclusive et collaborative, elles façonneront des milieux de vie à échelle humaine : dynamiques, durables et profondément ancrés dans les besoins de leur communauté. Ce seront des collectivités résilientes, solidaires et accueillantes, où chacune et chacun pourra contribuer pleinement et s'épanouir. Espace MUNI aura accompagné cette transformation avec audace, rigueur et lucidité, en outillant les élus et élus pour qu'ils puissent relever ces défis avec vision et engagement. L'innovation doit viser l'efficacité, mais aussi renforcer l'équité, nourrir la participation citoyenne et faire grandir le vivre-ensemble.





PATRICK BOUILLE

Maire de Deschambault-Grondines, représentant des municipalités de 1 750 à 4 999 individus

En 2050, je vois Espace MUNI comme une référence connue et reconnue dans les domaines de l'intégration des individus, de la promotion de la diversité, de la santé globale et de la résilience aux dérèglements climatiques. Son action portera au-delà des villes et des municipalités pour rejoindre directement les citoyennes et citoyens afin de les mobiliser et de les faire agir, grâce notamment à l'impact de ses politiques et de ses programmes d'avant-garde. Organisation innovante, bienveillante et à l'écoute des besoins du milieu social québécois, Espace MUNI pourra alors miser sur l'application balisée de l'IA dans son offre de services et sur sa capacité à médiatiser le milieu institutionnel et les populations. L'agilité de son équipe et de ses partenaires sera alors une source d'inspiration, un phare, pour l'ensemble des organisations de l'écosystème dédié à l'amélioration de la qualité de vie des familles au Québec.



GABRIELLE GARAND

Conseillère municipale à la Ville de Saint-Philippe, représentante des municipalités de 5 000 à 9 999 individus

Il y a quelques semaines, deux femmes retraitées ont demandé au Conseil municipal s'il était possible d'installer des bancs le long de la piste multifonctionnelle qui traverse la ville. Les membres du conseil et moi étions surpris, mais surtout déçus de ne pas y avoir pensé plus tôt.

Un banc! Pour la femme enceinte qui a besoin d'une pause pendant sa promenade. Pour le couple qui souhaite se reposer pendant la sieste de leur poupon en poussette. Pour l'enfant de 5 ans qui a besoin de reposer ses petites jambes après 1 km en vélo. Pour l'homme qui promène son chien et prend une pause pour lui donner de l'eau. Pour les deux dames retraitées qui souhaitent prendre une pause.

Pour moi, Espace MUNI est comme ce banc : bienveillant et présent pour tous, pour inclure tout un chacun, dans sa différence.



NANCY BLANCHET

Mairesse - Arrondissement LaSalle, représentante des municipalités de 50 000 à 99 999 individus

D'ici 2050, je souhaite que les municipalités soient des leaders encore plus forts en matière de qualité de vie, de lutte aux changements climatiques et d'inclusion. Espace MUNI peut jouer un rôle clé pour soutenir les élu·es ainsi que les équipes municipales à garder le cap sur ces enjeux de fond, tout en valorisant la force des mobilisations citoyennes. Le vrai changement durable viendra de cette alliance entre expertise municipale, innovation locale et engagement des communautés. Il faut continuer à créer des milieux de vie où les gens se sentent bien, écoutés et impliqués dans les décisions qui les concernent.



JOSEE MARC-AURELE

Conseillère municipale de Sainte-Julie

Les enjeux de nos communautés se multiplient, mais se modifient aussi. Je crois qu'Espace MUNI sera un levier pour de grands projets intermunicipaux, des projets d'envergure qui auront besoin de partenaires pour les outiller et les accompagner. Je pense à des politiques sur la qualité de vie, des aménagements apaisants et pourquoi pas des milieux de vie adaptés à la clientèle. Depuis quatre ans, Espace MUNI me nourrit de rêves et de possibilités pour ma communauté. Je suis impatiente de voir ce que 2050 nous réservera!



ISABELLE LIZÉE

Directrice générale d'Espace MUNI

Espace MUNI sera reconnu comme un institut de référence au Québec pour la gouvernance municipale inspiré par les besoins humains, sociaux et environnementaux, plutôt que par les impératifs de croissance et d'infrastructure.

Les inégalités en 2050 : D'ici là, comment réduire le fardeau climatique des personnes vulnérables dans les villes de demain



Myriam Daigneault

Chargée de projet – Communautés en santé, Espace MUNI

À l'heure où la crise climatique exacerbe la vulnérabilité des personnes en situation d'itinérance, l'Observatoire québécois des inégalités propose des initiatives novatrices issues du terrain pour rendre nos villes plus résilientes et alléger le fardeau climatique des personnes vulnérables. Le verdissement participatif, les haltes climatiques permanentes et le renforcement du filet social sont des moyens pour atteindre ces objectifs, afin que justice et résilience fassent enfin bon ménage dans l'urbanisme de demain.

Depuis quelques années, l'Observatoire québécois des inégalités étudie l'impact des changements climatiques. De quelle manière peuvent-ils accentuer les inégalités socioéconomiques? Comment la transition climatique peut-elle en créer de nouvelles?

Lors d'une revue de la littérature existante, l'équipe de recherche a rapidement constaté une pénurie de données sur le croisement entre l'itinérance et les changements climatiques. Pourtant, les personnes en situation d'itinérance comptent parmi les individus les plus touchés par les changements climatiques, car elles vivent souvent à la rue.

Cette observation a conduit à un préprojet mené en partenariat avec Ouranos. L'objectif premier était de combler le vide dans la littérature scientifique, soit de cibler les lacunes, de dresser un état de la situation actuelle et des connaissances existantes et de voir ce qui restait à explorer tant sur le plan international que local, notamment au Québec. Pour alimenter leur exploration, l'équipe a choisi de se concentrer sur la ville de Laval et sur les personnes qui y sont impliquées.

Un sujet qui préoccupe et mobilise

L'accueil sur le terrain a dépassé les attentes de l'Observatoire. Les organismes communautaires se sont montrés très réceptifs et ont exprimé un vif intérêt pour le projet. Bien que le lien entre l'itinérance et les changements climatiques ne semblait pas évident au départ, les échanges ont rapidement fait ressortir la pertinence du sujet. À la lumière de cette première étape, le constat est clair :

« Les effets des changements climatiques impactent de manière différenciée les personnes en situation d'itinérance. Elles portent un fardeau disproportionné lié à : des effets néfastes sur leur santé physique et psychologique; une diminution de leur bien-être; un débordement des ressources d'hébergement d'urgence; une déstabilisation de leurs routines quotidiennes; une augmentation de pertes diverses; une entrave à leur réinsertion sociale; un risque accru de décès; etc. »
(Lafontaine 2024 : 03)



Les intervenants locaux avaient donc beaucoup à partager. Leur engagement a permis que les questions initiales deviennent une véritable initiative de recherche. Les personnes en situation d'itinérance, à risque de l'être ou qui l'ont déjà été ont aussi été consultées tout au long du processus de collecte des données et seront impliquées dans la réflexion pour trouver des solutions. La création de liens de confiance est donc au cœur de ce projet. La démarche de l'Observatoire est aussi ancrée dans une analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+).

Penser l'avenir au-delà des angles morts : quelques pistes de solutions

Dès cet automne, les premières pistes de solutions seront explorées, notamment à travers des ateliers, avant d'être mises en œuvre pour les tester dans plusieurs villes et secteurs.

« On travaille avec des travailleurs de rue, des centres d'amitié autochtones, beaucoup de centres communautaires, tant pour femmes que pour hommes que pour jeunes. On travaille avec des gens de plusieurs centres de santé publique, avec des villes et avec des experts du climat. On a tous ces acteurs-là qui nous aident à travers le projet pour avoir vraiment une lunette la plus complète possible. » (Extrait d'une entrevue avec Marie-Sarah Saulnier)

Ces expertises diversifiées ont déjà permis de déterminer certains grands axes pour que les villes puissent réagir à ces enjeux, notamment par la bonification des plans liés au climat avec des données ADS+, la création d'aménagements inclusifs favorisant la cohabitation sociale ainsi que par la stimulation de l'investissement dans le filet social et le logement.

Il ne s'agit donc pas seulement de prévoir des mesures (comme des haltes fraîcheur ou chaleur) pour pallier les effets climatiques extrêmes, mais d'agir en amont pour réduire les inégalités sociales et fournir un effort particulier pour reconnaître les populations invisibilisées dans la planification urbaine et dans l'adaptation aux changements climatiques.

Voici quelques mesures issues du rapport de préprojet :

- Favoriser la mise en œuvre de mesures d'adaptation physiques, comme le verdissement, dans les quartiers défavorisés, tout en préservant et développant des offres de logements sociaux en ayant recours à des pratiques de design participatif, ce qui limiterait l'éco-embourgeoisement et stimulerait la mixité sociale
- Créer des haltes climatiques permanentes offrant un lieu de répit sécuritaire aux personnes en situation d'itinérance, tout en répondant à d'autres besoins, culturels ou récréatifs, par exemple, ce qui favoriserait la mixité sociale

- Concevoir des plans de réponse aux événements climatiques extrêmes en tenant compte des réalités des personnes en situation d'itinérance dans toute leur diversité

- Travailler à réduire les inégalités sociales sous-jacentes et soutenir financièrement la lutte à l'itinérance dans toute la province, notamment en respectant le droit au logement inscrit dans la *Charte des droits et libertés de la personne*

- Améliorer l'accès aux soins et aux services de santé pour les personnes en situation d'itinérance, notamment par les services de proximité, de santé communautaire et d'unités mobiles, afin de réduire les inégalités sociales de santé

- Sensibiliser et éduquer le grand public sur les réalités de l'itinérance pour déconstruire les préjugés, réduire les inégalités et améliorer la cohésion sociale



Merci à **Marianne-Sarah Saulnier**, chercheuse

- Intersectionnalité et ADS+ et anthropologue à l'Observatoire québécois des inégalités pour sa précieuse contribution à la rédaction de cet article.

PRÉFONTAINE, Ariane. *Impacts différenciés des effets des changements climatiques ainsi que des solutions d'adaptation sur les personnes en situation d'itinérance*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités. 2024.

OURANOS. « Climatologie régionale et adaptation aux changements climatiques ». [En ligne]. [<https://www.ouranos.ca/fr/accueil>]

VILLE DE MONTRÉAL. « Égalité entre les femmes et les hommes ». [En ligne]. [<https://montreal.ca/sujets/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes>].

Vers des espaces publics vivants, inclusifs et durables en 2050



Karine Jehelmann

Chargée de projet -
Communication et mobilisation,
PourRallier



ENTREVUE avec Jérôme Barth,

Partenaire, Belleville Placemaking, expert
dans les domaines de la gestion des
espaces publics, du placemaking et de la
revitalisation urbaine

Parlez-nous de votre parcours professionnel.

J.B : J'ai commencé ma carrière à New York, chez *Bryant Park Restoration Corporation*. Ensuite, j'ai travaillé pour *Friends of the High Line*, puis avec ceux qui gèrent *Times Square*. J'ai dirigé l'Association pour la 5^e Avenue, une des plus anciennes organisations de gestion d'espaces publics de la ville. Il y a trois ans, je me suis associé avec Jérôme Glad, à Montréal, pour fonder *Belleville Placemaking*.

Lorsque nous avons créé notre entreprise, nous avons senti qu'il y avait un potentiel considérable de talents au Canada. Nous avons constaté que des sommes importantes étaient investies dans les espaces publics. Cependant, il manquait une philosophie de gestion de ces espaces – une pratique pourtant bien ancrée aux États-Unis. Nous avons donc voulu importer cette expertise pour accompagner les municipalités et les propriétaires immobiliers d'ici.

Que doit-on savoir pour appliquer l'approche de cocréation d'espaces publics?

J.B : D'abord, il faut comprendre que ce qui est bon pour tout le monde l'est aussi pour les propriétaires immobiliers. Ça paraît évident, mais ce n'est pas toujours compris. On peut créer de la valeur pour tous, sans exclusion, avec des éléments qui enrichissent le lieu plutôt que de le dénaturer. L'espace public peut accueillir une activité commerciale appropriée au lieu : nourriture et boisson, divertissement...

Ensuite, au Canada, il y a une réticence à intégrer le commerce dans l'espace public. Pourtant, ailleurs dans le monde, le commerce léger (vente de glaces ou de barbes à papa, théâtres de rue) est parfaitement intégré et contribue à l'enrichissement des lieux. Ainsi, à *Bryant Park*, un de mes projets, il y a plus de

concessions commerciales que dans tout le réseau des parcs montréalais! Il ne s'agit pas d'installer un *Canadian Tire* au cœur d'un parc, évidemment! On peut toutefois enrichir un lieu en le rendant vivant et accueillant pour toute la population, plutôt que d'en restreindre l'usage.

Finalement, la solution aux problèmes sociaux, comme l'itinérance et les enjeux de santé mentale, n'est pas de les « repousser », de les exclure. Il faut plutôt créer des espaces accueillants pour tous. Il est crucial d'établir une norme sociale qui permet à chacun de coexister harmonieusement, pour prévenir ainsi que l'espace devienne un refuge de dernier recours dont les populations vulnérables prennent possession et que la plupart des citoyens évitent.

Quand on travaille dans l'espace public, il est beaucoup plus valorisant de se donner comme objectif d'attirer des gens que d'en rejeter.



Comment prendre en compte la diversité des publics – enfants, personnes âgées, familles... – dans la conception des espaces publics?

J.B : Nous considérons les segments de population et les étapes de vie. L'âge est certes un facteur, mais il faut tenir compte également de la disponibilité. Les horaires des retraités, des étudiants, des familles sont différents. Une programmation réussie s'adapte à ces rythmes.

Il faut aussi que l'espace public soit un miroir de son quartier. Pour ce faire, on observe ce qui fonctionne localement – un groupe de musique, un studio de danse, un bingo – et on les invite à s'installer dans le parc. C'est ainsi que la population locale s'approprie le lieu et tisse des liens sociaux.

Quel sera le rôle des municipalités en 2050?

J.B : Un rôle énorme. On le voit déjà à Calgary, avec Olympic Plaza, à Toronto ainsi qu'à Montréal. Le défi consiste à déléguer. Pour l'instant, la municipalité se trouve dans un système de silos verticaux de livraison de services à très grande échelle. L'espace public du futur a besoin d'un gestionnaire de proximité à qui le secteur public aura délégué les pouvoirs appropriés. Pour l'administration municipale, c'est tout un changement : passer de la gestion directe des services à celle des relations avec des partenaires.

La gestion des demandes du citoyen, de ses attentes, des besoins de l'espace public moderne contemporain – et je pense que ce sera encore plus vrai, encore plus intense en 2050 – implique une variété de compétences complexes. Cela va de la capacité à réagir rapidement, au soutien d'une variété d'activités, en passant par la flexibilité pour déployer des ressources financières, sans trop de frictions ni de lourdeurs décisionnelles, et la mobilisation de personnel pour des besoins très précis.

Pouvez-vous nous donner un exemple?

J.B : Le déploiement de mobilier urbain. Il faut le bouger, le ranger, le nettoyer, etc. Ce sont des tâches que les villes ne savent pas très bien gérer.

Ce que peut faire la municipalité, c'est adopter une logique de création de structures. Je prêche un peu pour ma paroisse, mais je parle ici de la mise en œuvre de structures de gestion indépendantes, en partenariat public-privé.

Cela ne signifie aucunement que l'administration municipale se départit de ses obligations. Elle adapte son offre de services aux besoins de sa population en mettant en place des structures plus adaptées favorisant la création d'espaces qui fonctionnent réellement pour les gens.

Et ça, c'est tout un processus. C'est complexe, car il



nécessite l'engagement politique des dirigeants, l'accord des services municipaux et la participation active du secteur privé. Toutes les parties prenantes doivent être assises à la table et chacune doit avoir confiance que les autres s'acquitteront de leurs responsabilités. Ce n'est pas du tout évident.

En outre, je pense qu'il faut adopter une approche plus systémique de certains enjeux, comme l'itinérance ou la sécurité. Pour ce faire, il faudra mettre en place de vraies politiques – et c'est facile à dire, mais très difficile à faire – basées sur les résultats, pas uniquement sur de bonnes intentions. Il ne faut pas hésiter à remettre en question certains dogmes actuels qui nous mènent, en réalité, à des situations de plus en plus critiques.

Et cela n'a rien à voir avec une idéologie ou une orientation politique. C'est simplement une façon de dire : « Il est clair que ça ne fonctionne pas. Peut-être serait-il temps d'explorer d'autres options? »

Peut-on imaginer un modèle d'espace public universel?

J.B : Chaque lieu est unique, mais les désirs humains sont universels : se sentir en sécurité, avoir accès à des toilettes propres, pouvoir s'asseoir, boire, manger, ajuster l'environnement à la météo. Parents, enfants, personnes âgées veulent la même chose : un lieu hospitalier. Notre approche est centrée sur l'individu, ses besoins, ses désirs. Ensuite, nous valorisons les atouts du lieu et gérons ses contraintes.

Que ce soit à Brossard, à Laval, à Montréal ou à Toronto, notre approche de la gestion et de la programmation de l'espace public est la même. Nous bâtissons sur l'individu et sur les désirs que partagent des populations. Nous cherchons à mettre en évidence les aspects uniques et attrayants du lieu, tout en atténuant ses aspects négatifs.

Retrouvez la version complète de cet article sur la version numérique du magazine en ligne au <https://espacemuni.org/article-magazine/vers-des-espaces-publics-vivants-inclusifs-et-durables-en-2050/>

Faire battre le cœur de nos collectivités



Myriam Daigneault

Chargée de projet – Communautés en santé, Espace MUNI



ENTREVUE avec Flora Charlet,

directrice du Réseau Rues principales

Et si nos rues principales, nos centres-villes, nos quartiers et nos noyaux villageois étaient abordés comme de véritables milieux de rencontres sociales, culturelles et économiques, pulsant au rythme de notre communauté? Animé par la conviction « qu'une collectivité est aussi forte que son cœur », le Réseau Rues principales' œuvre partout au Québec pour dynamiser ces espaces névralgiques. Sa directrice, Flora Charlet, souhaite inspirer les actrices et acteurs municipaux à rêver encore plus grand.

Votre organisme base ses projets sur la notion de diagnostic des milieux et sur le développement d'une vision d'avenir dynamique. Selon vos connaissances actuelles, que seraient les réalités et les défis des centres-villes en 2050?

F.C. : Plusieurs défis se font déjà sentir, mais ils deviendront certainement plus marqués d'ici 2050.

Le premier défi est évidemment **l'adaptation aux changements climatiques**. De manière, générale, on voit que les centres-villes sont malheureusement moins verts et qu'ils deviennent des îlots de chaleur. De plus, les catastrophes naturelles nécessitent une gestion plus efficace des eaux fluviales dans les noyaux villageois et les centres-villes. Heureusement, des solutions existent déjà pour régler ces problèmes environnementaux, comme plus d'indices de canaux, une gestion plus intelligente des cours d'eau et plus de parcs éponges.

Le deuxième défi, c'est **l'évolution démographique**. Cela inclut tous les changements sociaux, comme le vieillissement de la population qui va en s'accroissant. On peut prévoir des mouvements de populations à l'international, mais aussi dans toutes les régions du Québec, comme le mouvement néorural. On peut penser aussi à la crise de l'itinérance qui frappe le Québec ces

dernières années et à la crise du logement, qui pourrait devenir encore plus aiguë. On peut s'attendre à des défis de mixité sociale et culturelle qui ne sont pas encore clairement définis, mais qui seront certainement présents d'ici 25 ans.

Et quels sont les autres défis?

F.C. : Le troisième défi touche toute la **question financière et immobilière**. Le coût de la vie en ville ne cesse d'augmenter. Le bâti patrimonial s'effrite au Québec. Que faire de ce patrimoine, comme les églises? Comment concilier la préservation du patrimoine avec la densification pour limiter l'étalement urbain?

Le quatrième défi serait **les habitudes de consommation et le travail**, qui ont beaucoup changé. Après la pandémie, il y a eu une explosion du télétravail ainsi que de la consommation sur les plateformes numériques. Comment maintenir les interactions humaines au centre de nos activités?

Quelles mesures devraient être prises pour assurer un développement prospère et durable des cœurs des communautés, qu'elles soient rurales ou urbaines, dans cette vision du futur?



F.C. : Pour dynamiser les cœurs des communautés, il faudra un travail interministériel. Nous désirons que cet enjeu devienne un sujet politique transversal et que des mesures précises soient incluses dans un plan d'action provincial. L'initiative européenne « Action cœur de ville² » nous inspire beaucoup. Appuyée financièrement par l'Union européenne, elle travaille de manière concertée sur les aspects économiques, culturels et urbains. C'est ce que nous attendons de nos gouvernements. En outre, nous souhaiterions que des politiques soient mises en place pour favoriser l'économie sociale et que des fonds soient réservés aux entreprises québécoises.

Rêvons grand! Que serait l'idéal d'ici 2050?

F.C. : D'ici 2030, je rêve que la plupart des villes moyennes et grandes ont des politiques de centre-ville portées par des élus responsables. Ces politiques seraient défendues et discutées au Conseil municipal.

D'ici 2040, je rêve de villes beaucoup plus vertes, avec un indice de canopée bien meilleur. On pourrait même viser la sobriété territoriale!

D'ici 2050, je rêve que nous ayons un plan pour réhabiliter les églises du Québec. Je rêve d'une politique

du patrimoine, d'une politique pour le commerce de proximité et d'une politique pour l'aménagement et l'urbanisme ainsi que pour la sécurité des déplacements.

Les mentalités évoluent très rapidement. Nous voyons que nos élus et élus municipaux sont de plus en plus sensibilisés à l'environnement et à l'urbanisme. Nous pouvons le constater notamment par le Regroupement des élus en environnement. C'est tangible et extrêmement encourageant pour l'avenir.

La présence accrue de femmes et de jeunes dans la politique est stimulante.

Nous sommes convaincus que les communautés rurales et le développement régional joueront un rôle clé dans la transition énergétique. Tous les villages ont leur mot à dire. Quand nous voyons que Carlton offre des vélos en libre-service et qu'ils sont utilisés, qu'il y a des postes en innovation sociale à Shawinigan, à Trois-Rivières, du cotravail dans tous les milieux, de plus en plus de Municipalités amies des aînés (MADA) et de Municipalités amies des enfants (MAE) partout, nous sommes vraiment optimistes!

1 Rues principales est un organisme à but non lucratif qui accompagne les municipalités du Québec dans la revitalisation de leurs cœurs villageois et centres-villes pour favoriser un développement local durable et dynamique.

2 <https://anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/action-coeur-de-ville>

En marche vers 2050



Myriam Daigneault

Chargée de projet – Communautés en santé, Espace MUNI



ENTREVUE avec Sandrine Cabana-Degani,
Directrice générale de Piétons Québec

L'organisation nationale de défense collective des droits des piétons, Piétons Québec, célèbre ses 10 ans cette année! Pour son numéro spécial, Espace MUNI a invité Sandrine Cabana-Degani, directrice générale de l'organisme, à se projeter dans 25 ans et à parler de la marche dans le contexte de la mobilité durable, de l'aménagement et de l'investissement social de l'espace public.



Dans la perspective d'une mobilité plus durable, comment Piétons Québec conçoit-il la place et le rôle de la marche?

S. C-D. : Chez Piétons Québec, nous défendons l'idée que la marche est bien plus qu'un simple mode de déplacement; c'est un véritable choix de société. Marcher, c'est s'engager dans les causes sociales, économiques, environnementales et de santé publique aux bénéfices multiples.

Sur le plan social, la marche est un bel outil pour lutter efficacement contre l'isolement des personnes les plus vulnérables, comme nos aînés ou les individus en situation de handicap. Des aménagements adaptés aux piétons favorisent considérablement l'accessibilité et l'inclusivité en facilitant les échanges et les rencontres entre résidents. Cette sociabilité renforce la vitalité de nos quartiers et de nos municipalités, attire de nombreux commerces de proximité qui stimulent la croissance et l'activité économique et encourage la (ré)implantation de services publics. Tout cela contribue à contrer une désertification de certains territoires. Avant tout, pour les municipalités, ces mesures sont peu coûteuses à mettre en œuvre et à entretenir.

La marche reste aussi un moyen privilégié d'action en faveur de la santé publique. De nombreuses études sur la question démontrent son efficacité pour lutter contre la sédentarité, contribuant ainsi à améliorer la santé physique de la population et à prévenir diverses maladies chroniques. La marche a aussi de nombreux bénéfices sur notre bien-être mental, en diminuant notre niveau de stress. Sur le plan de l'environnement, la marche est une solution complémentaire et absolument indissociable d'un virage vers la mobilité durable, alors que les transports sont la source principale d'émission de gaz à effet de serre au Québec. Elle facilite aussi l'intégration par les municipalités de critères environnementaux ambitieux dans leurs politiques d'aménagement urbain et de mobilité. Des villes pensées pour les piétons sont des villes plus vertes et plus respectueuses de la faune et de la flore locales.

Bref, la marche continue de nous étonner. De plus, son rapport coût-avantages démontre qu'elle est utile et efficace.

Quelles sont les principales avancées que vous avez observées en faveur des piétons depuis la création de l'organisme?

S. C-D. : Dans les 10 dernières années, mais particulièrement les 5 dernières, on a vu un mouvement en faveur des villes à échelle plus humaine qui s'est traduit par la réduction de la limite de vitesse à 30 km/h dans les rues résidentielles, l'ajout de mesures d'apaisement, comme des saillies de trottoirs et des dos d'âne allongés, et par la création d'aménagements réservés aux piétons et aux cyclistes (rues piétonnes, trottoirs, sentiers multifonctionnels). L'approche « vision zéro décès et blessés graves », qui vise à un changement de paradigme en matière de sécurité routière où piétonnes et piétons ne sont plus relégués au second plan, a été adoptée par de nombreuses villes au Québec, par le ministère des Transports et de la Mobilité durable et par la Sûreté du

Québec.

Les normes demeurent un défi. Elles ont généralement été adoptées avec la voiture comme étendard, influençant ainsi profondément notre urbanisme depuis le début du XX^e siècle. La voiture occupe toujours une place prépondérante dans l'aménagement de nos quartiers. Même en changeant les normes, il faudra attendre encore longtemps pour en voir les effets.

De même, la norme sociale existe et se doit de changer. Les excès de vitesse minimes sont encore tolérés, même si l'on sait que les conséquences en cas de collision sont exponentielles. En outre, l'auto solo est perçue comme le mode de transport le plus efficace, alors que ce n'est pas toujours le cas, notamment pour les déplacements courts. Les groupes de pression qui défendent l'automobile sont très influents. Pour les contrer, l'éducation demeure la principale solution.

Dans votre municipalité idéale en 2050, comment sont les rues, les aménagements et l'expérience des piétons?

S. C-D. : La municipalité idéale en 2050 offre des milieux de vie paisibles et plus verts, où les enfants peuvent marcher vers le parc en toute quiétude, où les grands-parents peuvent se déplacer en toute autonomie vers leurs activités et bénéficier de services de proximité.

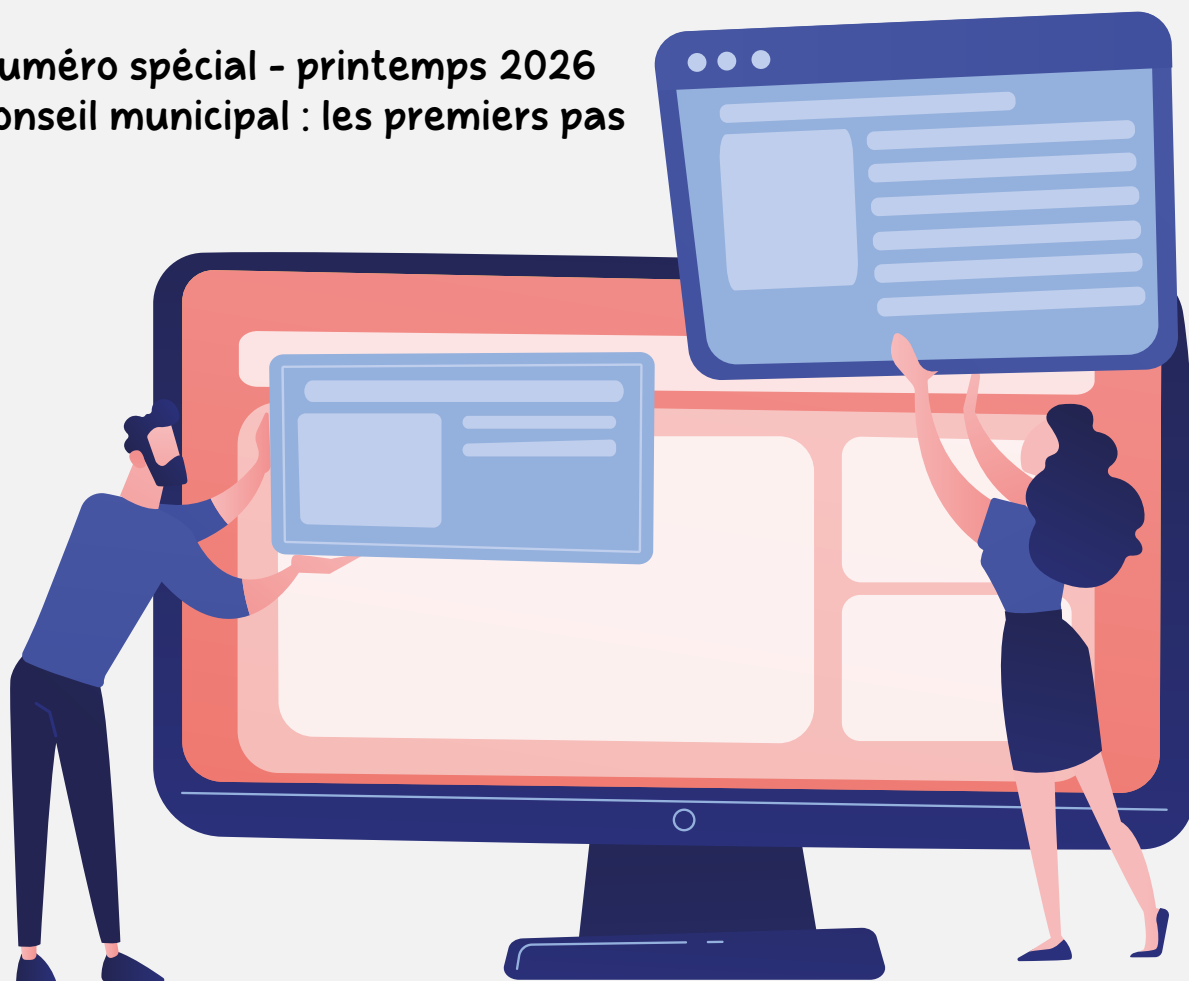
C'est une municipalité où l'on peut passer plus de temps avec ses proches parce qu'on est moins pris dans la circulation, qu'on est en meilleure santé puisqu'on bouge quotidiennement pour se déplacer, qu'on vit dans une communauté tissée serrée grâce aux parcs, aux places publiques et aux tiers-lieux qui permettent de bâtir des liens dans notre communauté.

Pour ce faire, l'administration municipale a reconnu la marche comme le mode de déplacement prioritaire dans la gestion de la mobilité. Cette décision se reflète également dans les choix d'aménagement dans les périmètres urbains, où le partage de l'espace public a été rééquilibré afin de favoriser les déplacements à pied, en reconnaissant la marche comme une solution transversale et essentielle pour relever les défis de nos quartiers et de nos milieux de vie.

La municipalité a mis en place des mesures qui ont apaisé la circulation, ce qui a entraîné une baisse du nombre de collisions, l'atteinte de l'objectif zéro décès piéton sur le réseau routier ainsi qu'une hausse des déplacements à pied et en transport collectif. La municipalité de 2050 contribue à une société où aucun piéton ne décède sur la route et où la marche est le mode naturel adopté par la population pour ses déplacements courts. En bref, on a fait des piétons les usagers de la route prioritaires dans les milieux de vie.

Contribuez au prochain numéro de Vivacité!

Numéro spécial - printemps 2026
Conseil municipal : les premiers pas



- Partagez vos initiatives, vos réussites et vos défis des six mois de mandat ;
- Inspirez d'autres personnes élues et communautés partout au Québec ;
- Faites rayonner l'engagement citoyen et municipal.



Soumettez votre proposition
avant le 20 janvier 2026 à
communications@espacemuni.org

Évolution de la notion de la famille : regard vers 2050



Rana Boubaker

Ph. D., Chargée de projet - Vieillessement actif et Famille, Espace MUNI

Bien qu'elle puisse paraître universelle et intemporelle, la notion de « famille » s'avère bien complexe. Ce phénomène profondément humain varie selon les époques, les cultures et les contextes sociaux. Sa représentation, ses fonctions et ses valeurs évoluent également au fil du temps, en réponse aux transformations de la société.

La définition la plus couramment admise réfère, selon Vallon (2006, p.154), à « **un ensemble uni que forment les parents et leur enfant** ». Cette définition, bien que simple, se précise lorsqu'on considère la diversité des liens possibles. On distingue ainsi la famille dite « intacte », composée d'un couple et de leurs enfants biologiques ou adoptés, de la famille recomposée, dans laquelle les enfants proviennent d'unions antérieures. Aujourd'hui, la conception de la famille s'élargit encore pour inclure des structures comme la famille monoparentale, constituée d'un seul parent avec ses enfants, voire le couple sans enfant, parfois reconnu comme une cellule familiale à part entière.

L'évolution ne s'arrête pas là. La société contemporaine reconnaît également des structures familiales fondées sur des liens d'affection ou de choix, plutôt que sur des liens strictement biologiques ou juridiques. C'est le cas des familles dites « choisies » (Doucet et Chamberland, 2021), dans lesquelles les membres construisent des relations fortes, durables, basées sur la confiance et l'amour, et partagent un sentiment d'histoire commune.

À l'horizon 2050, la famille pourrait être plus que jamais marquée par la diversité, l'inclusion et la flexibilité. Les avancées technologiques, notamment dans les domaines de la reproduction, pourraient transformer davantage les modèles traditionnels. Par ailleurs, les défis environnementaux, économiques et démographiques pourraient aussi influencer les formes familiales par la cohabitation intergénérationnelle renforcée, le retour à des communautés élargies pour des raisons économiques ou écologiques et la solidarité entre individus au-delà du seul lien de sang.

Ainsi, la famille de 2050 ne sera peut-être pas définie par sa forme et sa structure, mais plutôt par ses fonctions basées sur l'offre d'un cadre protecteur et socialisant. Elle pourrait devenir un espace encore plus inclusif, fondé sur les liens affectifs et le désir commun de vivre et d'évoluer ensemble, dans un monde en perpétuel changement.

RÉFÉRENCES :

DOUCET, S. et L. CHAMBERLAND. « Relations familiales et non-binarité : parcours de vie de jeunes adultes non binaires au Québec ». *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, (35), 2020.

VALLON, S. « Qu'est-ce qu'une famille? Fonctions et représentations familiales ». *VST-Vie sociale et traitements*, 2006, 89(1), 154-161.

Jouer dans la ville du futur



Anaïs Fabvre Agnese

Chargée de projet - Enfance et jeunesse, Espace MUNI

Et si la ville de demain se construisait à hauteur d'enfant? Si le béton faisait place au jeu? Si les trottoirs devenaient des terrains d'exploration? Si chaque coin de rue offrait une invitation à rêver, grimper, courir ou s'émerveiller? La ville du futur ne sera pas seulement intelligente, verte ou connectée. Elle sera aussi ludique, car redonner une place au jeu dans l'espace public, c'est imaginer une ville plus humaine, plus inclusive et mieux adaptée aux besoins des enfants... et des adultes.

Bien plus qu'un simple divertissement, le jeu est un levier de développement. C'est par le jeu que l'enfant explore le monde qui l'entoure, développe ses habiletés intellectuelles, physiques, sociales et affectives, se construit peu à peu une image de lui-même et approfondit sa compréhension des autres. Aujourd'hui, le jeu libre, dirigé et inventé par l'enfant, est également un levier de bien-être et de citoyenneté des enfants. Repenser le jeu, c'est leur redonner du pouvoir dans leur quotidien et repenser les environnements urbains.

Imaginer le jeu dans la ville du futur, c'est explorer les différentes façons dont la ville peut être aménagée pour répondre aux aspirations et aux besoins de toute sa population. C'est redonner l'espace urbain aux enfants et aux familles. Dans ce contexte, les municipalités ont un rôle essentiel à jouer. En aménageant des espaces publics accessibles, sécuritaires et stimulants, elles peuvent fournir aux enfants des environnements propices au jeu et bâtir des villes heureuses.



Repenser la rue comme espace de jeu libre

Aujourd'hui, lorsqu'on marche dans une ville, on réalise l'importance de la voiture dans l'aménagement urbain. Les rues ont été pensées pour elle : asphalte, signalisation routière et espaces réduits dédiés aux piétons. De fait, cet aménagement entraîne une détérioration significative de la qualité de vie en milieu urbain, tant pour les enfants que pour les adultes.

La rue-école, située aux abords immédiats d'une école, est fermée à la circulation automobile pour une période de 15 à 90 minutes, correspondant aux heures d'entrée et de sortie des enfants. Le but consiste à créer un environnement convivial et sécuritaire près des écoles, ce qui encourage la mobilité autonome et active des enfants ainsi que le jeu libre.

Les trajets ludiques sont des initiatives qui favorisent le transport actif sur le chemin de l'école. Arrimés à d'autres projets du genre, comme les Trottibus, ils visent à guider et à motiver les enfants à marcher pour se rendre à l'école.

Le chemin de l'école devient alors un espace que les enfants se réapproprient. Plusieurs mesures sont prises pour le rendre plus sécuritaire, ludique et vert.

Des espaces verts interactifs

Dans la ville du futur, le jeu ne se limite pas aux structures artificielles. Il s'enracine dans le vivant, dans les éléments naturels, dans l'eau, la terre, les plantes, le vent. Le jeu devient alors un moyen d'entrer en relation avec l'environnement, de le connaître, de le respecter et d'en prendre soin.

En plaçant l'environnement au cœur du jeu urbain, on éveille la conscience écologique. On contribue à la protection de la biodiversité et à la lutte contre les îlots de chaleur.



Vers une culture du jeu dans l'urbanisme

Trop souvent, la rue est perçue uniquement comme un lieu de circulation. Cependant, dans la ville du futur, elle pourra redevenir un espace partagé, récréatif et vivant.

En éliminant la présence des voitures dans les rues, on crée un terrain de jeu géant, accessible, gratuit et intergénérationnel. Ces rues peuvent être aménagées pour accueillir des parcours ludiques, des installations mobiles, des ateliers artistiques ou sportifs ou simplement servir d'espace sécurisé pour que les enfants puissent faire du vélo, sauter à la corde ou jouer au ballon en sécurité.

Intégrer le droit au jeu dans la culture de l'aménagement urbain implique d'écouter les enfants, de coconstruire les projets avec eux, de reconnaître leur capacité à être des usagers actifs de la ville. C'est aussi penser la mobilité douce, les liens entre les espaces verts, la sécurité des déplacements, l'inclusivité des jeux pour tous les groupes d'âge et toutes les capacités.

Faire une place au jeu dans la ville, c'est reconnaître l'importance du droit à l'enfance, de l'exploration libre et de la créativité dans le développement des jeunes citoyens. C'est aussi bâtir une ville plus accessible, plus douce et plus inclusive pour tous ses habitants.

Le Québec regorge d'initiatives inspirantes portées par des municipalités innovantes, des écoles ouvertes et des organismes communautaires créatifs. Ces expériences montrent qu'une ville ludique n'est pas une utopie futuriste, mais un projet concret à construire dès maintenant – ensemble.



Des jeux inclusifs et intergénérationnels

Une ville ludique est inclusive. Ses espaces sont aménagés de manière que chacun puisse en profiter. Les jeux sont accessibles aux enfants à mobilité réduite (jeux sensoriels, structures accessibles en fauteuil, etc.). Les lieux peuvent intégrer des espaces pour les aînés (espaces ombragés pour s'asseoir, jardinage collectif, etc.).

Pour favoriser l'inclusion, des espaces sont aussi pensés pour les adolescents, en particulier les adolescentes, qui sont moins présentes en ces lieux. Plusieurs espaces publics, comme les parcs et les espaces verts, visent à fournir un environnement accessible et propice à l'activité physique. Or, les filles se tournent plus volontiers vers des activités physiques non structurées, comme la natation récréative, les jeux d'eau, la marche et le vélo.

Dans une ville ludique, des espaces pensés et dédiés aux besoins particuliers des adolescentes sont nécessaires. Tout récemment, du mobilier spécialement conçu pour répondre à leurs besoins a été installé dans deux parcs de Pointe-aux-Trembles à Montréal, une première en Amérique du Nord.

Ce genre d'initiative permet d'offrir des installations novatrices et adaptées à toute la population, y compris aux groupes qui n'étaient pas visés initialement.



Outils pour les municipalités

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE. Fiche action : Jeu libre dans la rue. 2018 [<https://espacemuni.org/wp-content/uploads/2021/02/jeu-libre-dans-la-rue.pdf>]

CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE. Trousse pour réussir sa première rue-école. 2025 [https://drive.google.com/file/d/1AA6bzRH8ct6o7xHTy-m6i4VbZR4Amq_l/view]

ESPACE MUNI. Avez-vous pensé à vos plus petits citoyens? 2^e édition [<https://espacemuni.org/wp-content/uploads/2022/07/Broc>]

En 2050, l'accompagnement sera encore au cœur de l'ADN d'Espace MUNI



Denis Guérin

Responsable de la valorisation des connaissances, Espace MUNI

Accompagner, c'est ce que fait Espace MUNI depuis toujours. Forte de son expertise sur le terrain, l'organisation fait progresser son modèle pour mieux répondre aux besoins actuels des municipalités. Plus simple, plus accessible, plus adapté, notre accompagnement a été renouvelé, mais reste fidèle à nos valeurs. C'est un accompagnement tourné vers l'avenir.

« Accompagner », un mot qui incarne l'essence même d'Espace MUNI. Au fil des années, il a donné naissance à un modèle d'accompagnement reconnu pour sa pertinence et sa solidité. Ce modèle a grandement contribué à l'implantation des politiques familiales municipales (PFM) et de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) partout au Québec, une réalisation dont nous sommes fiers.

Un modèle en constante évolution

Pour répondre aux besoins changeants des municipalités, Espace MUNI a su faire évoluer son approche. En enrichissant son modèle d'accompagnement de nouveaux outils, en développant des compétences adaptées et en restant à l'écoute des réalités locales, l'organisme poursuit sa mission avec rigueur et agilité, au service des milieux qu'il soutient.

Cinq grands principes ont toujours guidé notre accompagnement :

- Établir une relation de confiance
- Adapter les méthodes et les outils
- Respecter le rythme du milieu
- Considérer le contexte du milieu, ses ressources et ses contraintes
- Ajuster l'accompagnement en fonction des besoins

D'ici 2050, ces principes demeureront nos repères, mais ils seront portés par des pratiques renouvelées. Dans un monde municipal traversé par les transitions démographiques, climatiques et technologiques, accompagner ne pourra plus se faire comme avant.

Vers un accompagnement plus intelligent, plus humain en 2050

Espace MUNI entreprend actuellement un travail structurant pour repenser son modèle d'accompagnement. Onze orientations guident déjà cette restructuration :

- 1 Assurer l'accessibilité** aux outils
- 2 Simplifier les contenus**, en misant sur des processus allégés et des outils de synthèse
- 3 Proposer des contenus** thématiques en lien avec les enjeux concrets vécus par les municipalités
- 4 Diversifier les méthodes de diffusion**, comme les capsules vidéo et les balados
- 5 Utiliser de manière responsable les outils technologiques**, comme la visioconférence ou l'intelligence artificielle
- 6 Collectiviser l'accompagnement**, notamment par des rencontres de groupe
- 7 Faciliter le partage des savoirs**, par des communautés de pratique ou d'autres moyens collaboratifs
- 8 Renforcer nos compétences et améliorer nos pratiques** d'accompagnement
- 9 Étendre l'accompagnement à d'autres programmes**, comme Voisins solidaires, MAE ou Municipalité inclusive
- 10 Consolider les liens avec les actrices et acteurs du milieu** (comme le réseau de la santé) afin d'assurer une complémentarité des approches
- 11 Garantir une couverture territoriale** afin d'atteindre toutes les régions du Québec

Ce renouveau s'inscrit dans une volonté claire : faire progresser notre modèle tout en demeurant fidèle à notre mission d'accompagnement humain, ancré dans les réalités locales.

Et après?

D'ici 2050, l'accompagnement devra continuer de conjuguer innovation technologique et ancrage humain. L'intelligence artificielle, encore éloignée de l'ADN d'Espace MUNI, interrogera inévitablement nos pratiques. Cependant, à l'heure où le virtuel prend de plus en plus de place, la relation humaine, l'écoute active et l'adaptation fine aux réalités du terrain resteront les boussoles de notre accompagnement.

Retrouvez la version complète de cet article sur la version numérique du magazine en ligne au <https://espacemuni.org/article-magazine/en-2050-laccompagnement-sera-encore-au-coeur-de-ladn-despace-muni/>

Innovation technologique et inclusion : comment l'intelligence artificielle ouvre-t-elle de nouvelles perspectives d'autonomie



Gabrielle Grondin-Gravel
Chargée de projet – Municipalité inclusive, Espace MUNI



ENTREVUE avec Saïd Hebbat

Spécialiste en réadaptation en déficience visuelle, en communication informatique adaptée, CISSS Montérégie Centre, Institut Nazareth et Louis-Braille

Et si, d'ici 2050, l'intelligence artificielle (IA) devenait un véritable levier d'inclusion pour les personnes vivant avec une déficience visuelle? C'est le pari que fait Saïd Hebbat, spécialiste en réadaptation en déficience visuelle et technologies adaptées. Dans cette entrevue, il nous présente sa vision d'une société plus inclusive... et d'un avenir municipal intelligent.

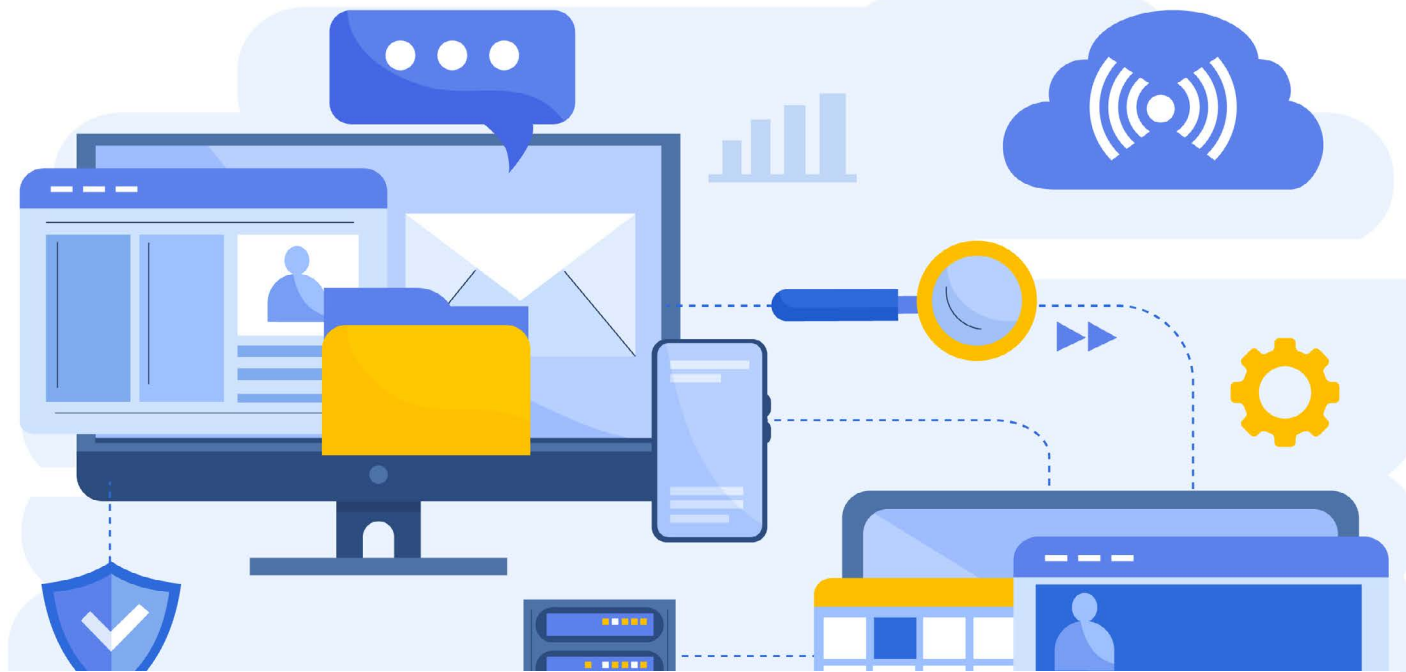
Pouvez-vous nous parler de votre parcours et de votre expertise dans le domaine de l'IA appliquée aux personnes ayant une déficience visuelle?

S. H. : Diplômé à la maîtrise en réadaptation en déficience visuelle de l'Université de Montréal, je travaille principalement avec une clientèle adulte, généralement entre 18 et 61 ans. Je me spécialise en communication adaptée, qui couvre l'informatique, la lecture, l'écriture et les technologies d'assistance.

Quelles sont les principales difficultés que rencontrent les personnes ayant une déficience visuelle dans leur vie quotidienne, particulièrement dans les espaces publics?

S. H. : La déficience visuelle touche plusieurs aspects de la vision, comme l'acuité visuelle, le champ visuel, la vision des couleurs et la sensibilité à l'éblouissement. On distingue généralement les personnes non voyantes et celles qui ont encore une vision fonctionnelle.

Ces limitations entraînent des situations de handicap dans plusieurs sphères, notamment la communication, l'éducation, l'emploi, le déplacement et l'accès à l'information. Dans les services publics, ça peut se traduire par l'incapacité de naviguer sur un site Web non accessible, la difficulté à se déplacer dans un bâtiment mal éclairé ou sans signalisation adaptée ou à lire un document imprimé.



Comment l'IA peut-elle jouer un rôle pour surmonter ces obstacles?

S. H. : L'IA peut vraiment jouer un rôle clé. En réadaptation, elle est utilisée pour compenser, améliorer ou faciliter l'autonomie. Ainsi, certaines applications permettent de lire des documents, de décrire l'environnement, de reconnaître des visages ou de guider les déplacements. Ce sont des outils concrets qui peuvent transformer la vie quotidienne.

Selon vous, de quelles façons les municipalités peuvent-elles intégrer ces technologies dans l'espace public?

S. H. : Il y a un potentiel énorme. Un exemple serait l'intégration d'un dialogueur intelligent (*chatbot*) sur le site Web d'une municipalité pour faciliter l'accès à l'information. L'IA peut également être utilisée pour concevoir des systèmes de guidage dans des lieux publics, comme les bibliothèques, les centres aquatiques et les théâtres.

Y a-t-il des risques ou des défis à surveiller?

S. H. : Le prix élevé de ces technologies constitue un obstacle. Il existe aussi un risque de dépendance à

ces technologies pour accomplir les activités de la vie quotidienne. En cas de panne ou d'indisponibilité, il est essentiel que les personnes conservent des habiletés de base.

Et, bien sûr, il y a des enjeux éthiques. On traite souvent des données sensibles. Quand une personne utilise une IA pour lire son courrier, par exemple, il existe des risques pour la protection de ses données personnelles.

Dans 25 ans, à quoi pourrait ressembler une ville véritablement intelligente et inclusive?

S. H. : C'est une question complexe! On pourrait imaginer une municipalité où les personnes vivant avec une déficience visuelle peuvent accéder à tous les services à distance, être guidées partout et interagir avec des agents conversationnels.

Toutefois, il faudra aussi veiller à préserver le lien humain, à ne pas tout confier à la technologie. L'IA est là pour aider, non pour remplacer. Il faut donc trouver un équilibre sain entre efficacité numérique et interaction sociale.

AQLPH
Vers une intégration réussie
des jeunes handicapés
dans les camps.



Téléchargez le guide
guide de Transition
de l'école vers la vie
estivale (TÉVE) dès
maintenant!



www.aqlph.qc.ca

La communication publique dans les villes de demain : retour vers le futur



François Lagarde

Expert-conseil en communications
et en marketing social

Qui aurait pu prédire le développement fulgurant des technologies de l'information au cours des 25 dernières années? Ces avancées ont profondément transformé les formes que prennent les communications citoyennes et politiques à tous les paliers. Cette mutation s'accélère et ouvre de nouvelles possibilités, tout en posant d'importants défis en matière de qualité de vie et de vitalité démocratique au niveau municipal.



Des risques à la hauteur des promesses

Sous un angle positif, ces technologies offrent un accès instantané à une multitude de contenus, en tout temps. Les communications sont désormais immédiates, interactives et personnalisées à un niveau sans précédent. L'intelligence artificielle accomplit des tâches de plus en plus complexes, synthétise les échanges, facilite l'accès à la connaissance et améliore la productivité, tant dans les organisations que dans les services publics. Les médias sociaux, quant à eux, permettent de maintenir un lien en temps réel avec les réseaux d'appartenance ou avec les autorités lors de situations d'urgence.

Toutefois, malgré ces avancées remarquables, des effets préoccupants émergent. L'isolement social et la fragmentation s'intensifient, alimentés par des chambres d'écho dans lesquelles les individus interagissent principalement avec des personnes partageant leurs opinions. L'expression individuelle tend à primer sur l'écoute. Les discours se radicalisent. On observe une montée de l'incivilité dès qu'un point de vue divergent est exprimé. La communication devient souvent impulsive, superficielle et éphémère. Le flot continu d'informations érode la tolérance sociale ou engendre l'indifférence et le désengagement collectif. La science même est mise en doute, chacun revendiquant sa propre « vérité ». Dans ce contexte, des formes d'expression de plus en plus clivantes sont parfois perçues comme les seules capables de se faire entendre.

Nos réflexes démocratiques semblent s'émousser. L'agora — cet espace public de délibération et de rencontre — s'est déplacée vers un espace numérique qui juxtapose des opinions figées, sans réelle interaction. Chacun s'exprime, mais on ne se parle plus.

Les principes fondamentaux d'une communication authentique

Une chose est certaine : le numérique continuera de façonner nos modes de communication. Dans ce contexte, quelles compétences les dirigeants municipaux, les organismes communautaires et les mouvements citoyens devront-ils développer pour jouer un rôle à la fois constructif, mobilisateur et éclairé? Comment tirer parti des technologies émergentes, tout en naviguant avec discernement dans un environnement communicationnel aussi complexe?

Pour amorcer cette réflexion, il est utile de faire un « retour vers le futur », autrement dit, de revisiter quelques principes fondamentaux de la communication publique qui ont résisté à l'épreuve du temps. Ce qui était vrai hier le sera encore demain. Par la suite, certaines tendances susceptibles d'influencer les formes de l'expression citoyenne au cours des prochaines années seront abordées.

Les dirigeants municipaux et de la société civile gagneront à appliquer ces principes fondamentaux :

- faire preuve d'empathie authentique, par une écoute active : comprendre avant de chercher à convaincre et s'ouvrir sincèrement aux perspectives des autres;
- favoriser le dialogue et le respect en s'appuyant sur des valeurs communes et une conscience accrue des conséquences. Cela suppose du discernement, une capacité de synthèse rassembleuse et une posture éthique;
- fonder leur crédibilité sur l'intégrité et la constance :

demeurer fidèles à leurs engagements, être cohérents dans leurs messages et inspirer confiance sur le long terme;

- marier la science et les récits : s'appuyer sur des données probantes tout en recourant à la puissance du récit pour susciter l'émotion, l'adhésion et l'engagement;
- s'allier à des leaders issus des réseaux d'appartenance; reconnaître que les messagers sont aussi porteurs du message et que leur légitimité peut amplifier l'impact des communications;
- rester ouverts aux innovations numériques, tout en valorisant la communication en personne, les relations humaines directes et l'ancrage dans les territoires.

De la parole aux gestes : le recours aux actions non violentes

Enfin, il convient de se préparer à une diversification accrue des modes d'expression et à un renouveau des formes de communication dites non violentes. L'Institut Albert Einstein, qui promeut la démocratie par ces approches, en a répertorié 198. Au-delà des méthodes classiques — consultations publiques, mémoires, pétitions, représentations formelles, publications dans les médias traditionnels et sociaux — d'autres formes pourraient regagner en importance, comme :

- les défilés et les manifestations;
- les expressions artistiques (peinture, musique, théâtre, etc.);
- les grèves, la non-participation, le refus de collaborer, les arrêts d'activités, le silence et les boycottages;
- les *sit-in*, ou occupations symboliques.

Autrement dit, la communication ne se limitera plus à la diffusion de messages. Des actions symboliques à fort impact émotionnel et médiatique se multiplieront. Elles seront souvent entreprises par des leaders issus des groupes directement concernés, qui incarneront des valeurs, des faits, des émotions, voire des intérêts économiques. Ils chercheront à influencer les consciences et les systèmes de manière virale, en exposant les conséquences potentielles de certaines décisions collectives.

2050 : compétences clés pour des villes résilientes

Dans ce contexte, les décideurs municipaux devront être en mesure de discerner la légitimité, la portée, la crédibilité et l'impulsion du moment de ces nouvelles formes d'expression. Ils devront s'abstenir de les discréditer simplement parce qu'elles sont dissonantes avec leurs propres positions, que ce soit sur le fond ou sur la forme.

Au cours des prochaines années, la communication municipale deviendra sans doute l'un des terrains les plus fertiles pour l'expression démocratique sous toutes ses formes. Les leaders politiques, administratifs et citoyens devront se rappeler que l'échelle municipale est celle où les relations interpersonnelles demeurent le levier principal d'un tissu social solide, respectueux et démocratique.

Dans cette perspective, la réussite en communication publique reposera sur des principes éprouvés, tout en exigeant une grande agilité et une vigilance continue aux opportunités et aux risques que présentent les technologies émergentes.

L'idéal municipal 2050



Nathalie Simard

Coordonnatrice des opérations et
à l'offre de services, Espace MUNI

Lors d'un exercice de projection réalisé par l'équipe d'Espace MUNI sur le thème de la Municipalité de Saint-Bonheur, les membres du personnel étaient invités à imaginer la municipalité idéale à partir de divers personas (âge, statut, capacité).

Cette projection a fait ressortir six caractéristiques principales représentées dans cette image :



Une autonomie municipale renforcée dans les domaines
de la fiscalité, de l'aménagement et de la transition socioécologique.

Ainsi, en rêvant d'une municipalité sans contraintes, entièrement autonome en matière de fiscalité, d'aménagement du territoire et de transition socioécologique, nous imaginons une municipalité qui :

- favorise les interactions sociales (interactionnelle);
- s'investit à répondre aux besoins de la population (serviable et engagée);
- valorise et respecte tous les membres la composant (inclusive);

- utilise les technologies pour améliorer la qualité de vie de sa population (connectée);
- est accueillante et facilite la participation du plus grand nombre (conviviale);
- intègre la protection de la nature et les pratiques environnementales (écologique et résiliente).

Notre exercice de projection de la municipalité de demain nous a aidés à cerner nos attentes et nos aspirations pour l'avenir des municipalités. Ainsi, nous avons pu tirer de nombreuses inspirations qui peuvent être mises en œuvre immédiatement.



Municipalité **connectée**

- Plateforme numérique participative
- Parcs intégrant des technologies modernes
- Technologies au service de la population



Municipalité **inclusive**

- Milieux de vie épanouissants et sans obstacles
- Ressources municipales accueillantes et bienveillantes
- Accès à de l'information adaptée
- Gouvernance représentative et participative



Municipalité **conviviale**

- Aménagements et infrastructures multifonctionnelles
- Activités et événements diversifiés et attrayants
- Offre de loisir disponible, accessible et abordable



Municipalité **serviable et engagée**

- Services de santé et d'éducation de proximité
- Logements diversifiés, abordables et sociaux
- Emplois disponibles
- Services de transport collectif et adapté accessibles et flexibles
- Offre d'aliments sains et abordables



Municipalité **écologique et résiliente**

- Présence de la nature à proximité
- Infrastructures vertes et bleues
- Soutien à la mobilité active
- Gestion circulaire des ressources



Municipalité **interactionnelle**

- Réseaux de voisinage solidaires
- Espaces et occasions de rencontre et de socialisation omniprésents
- Implication citoyenne porteuse de projets collectifs et intergénérationnels
- Respect et valorisation de chaque individu

Comment voyez-vous la municipalité idéale, selon les profils de vos citoyennes et citoyens (enfants, adolescents, parents, personnes âgées, personnes issues de l'immigration, personnes en situation de handicap, personnes en situation de vulnérabilité, etc.)? Envoyez-nous vos idées à l'adresse suivante : communications@espaceuni.org.

Rendez-vous en 2050 pour ouvrir cette capsule temporelle et comparer notre idéal à la réalité.

La tournée postélectorale 2026

À la rencontre des conseils municipaux récemment élus

Dès janvier, Espace MUNI part sur les routes du Québec pour échanger avec les nouvelles équipes municipales, quelques semaines après les élections!

L'objectif est de vous soutenir dans la réalisation de vos aspirations, en développant votre réseau, en enrichissant vos connaissances et en vous aidant à passer à l'action pour la qualité de vie, la santé globale et le développement des communautés.

Au programme :

- Découvrir les priorités et premiers défis rencontrés
- Présenter les outils et services d'Espace MUNI
- Créer un espace d'écoute et de dialogue
- Coconstruire l'avenir municipal

Ensemble, poursuivons la conversation amorcée aux élections. Parce que chaque premier pas compte!

La famille, première école de l'écocitoyenneté en faveur des milieux



Rana Boubaker

Ph. D., Chargée de projet -
Vieillessement actif et Famille,
Espace MUNI



Diane Pruneau

Ph. D., professeure émérite,
Université de Moncton

Les répercussions des changements climatiques deviennent de plus en plus visibles sur notre environnement. La préservation de ce dernier figure désormais parmi les priorités de nombreuses municipalités québécoises. L'implication des citoyennes et citoyens dans les initiatives liées à cet enjeu demeure essentielle. En effet, la prise de conscience écologique constitue le fondement de l'engagement civique, un concept d'écocitoyenneté qui devrait trouver ses racines au cœur même des familles.

L'écocitoyenneté réfère à la responsabilité de l'humain envers l'environnement et au respect dû aux diverses sociétés présentes et futures (Lefebvre et coll., 2023). La famille, premier lieu d'apprentissage et de transmission des valeurs, joue un rôle central dans le développement de l'écocitoyenneté. Afin de mieux comprendre la contribution des familles et des jeunes à la préservation de leur environnement de vie, nous avons réalisé, dans le cadre du plaidoyer L'EFFET FAMILLE, une entrevue avec madame Diane Pruneau, professeure émérite au Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie de l'Université de Moncton, reconnue pour son expertise en éducation environnementale. Elle souligne que les parents agissent comme des « modèles inspirants » pour les jeunes dans l'éveil à la nature et l'adoption de comportements écoresponsables. Ces comportements peuvent se traduire par des gestes simples au quotidien, comme le tri des matières recyclables ou la réduction de la durée des douches, mais également par une participation active aux initiatives scolaires ou municipales.

Qu'il s'agisse de la restauration de cours d'eau, de l'installation d'abris destinés à la faune ou du choix de modes de transport écologiques, l'engagement des enfants et des jeunes se manifeste à travers une participation active à divers projets. Parmi ceux-ci figurent les initiatives menées sous la direction de madame Pruneau, lesquelles s'appuient sur une démarche rigoureuse et méthodique, articulée en plusieurs étapes, allant de l'analyse de la situation, à la formulation de solutions, puis au passage à l'action. C'est dans ce cadre que de jeunes élèves ont pris part à un projet de restauration des berges de la rivière Lorette, à L'Ancienne-Lorette, un projet orchestré par la chercheuse et le Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau, afin de répondre aux défis posés par les changements climatiques. À Trois-Rivières, de nombreux élèves de l'école Les Terrasses ont, quant à eux, adopté le vélo comme moyen de transport pour les déplacements de proximité, illustrant une autre forme d'engagement écologique.

L'EFFET FAMILLE

Ces gestes s'inscrivent pleinement dans l'esprit du programme « Faites participer les jeunes – Défi de protection de la nature » (Environnement et Changement climatique Canada, 2024) fondé sur l'idée que confier un rôle actif aux jeunes et prendre en compte leurs idées est crucial pour la conservation du patrimoine naturel. Ce rôle a notamment été illustré lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Basile-le-Grand, au cours de laquelle des jeunes ont questionné les élus et élus municipaux sur les enjeux environnementaux locaux.

Ainsi, en partageant les connaissances acquises à l'école, les jeunes contribuent à élargir la portée des initiatives écologiques et à renforcer la construction d'une culture de protection de la nature au sein des familles québécoises. Celles-ci se trouvent ainsi motivées à participer à des actions environnementales à l'échelle municipale, comme l'aménagement de jardins de pluie pour absorber les surplus de précipitations ou la plantation d'arbres résilients aux changements climatiques. Dans cette optique, madame Pruneau souligne l'importance du partage des réussites écologiques entre familles, estimant que valoriser les expériences positives vécues dans le milieu peut générer un effet d'entraînement. En témoignant des retombées concrètes de son engagement, une famille suscite l'intérêt, la curiosité et parfois l'adhésion d'autres.

RÉFÉRENCES :

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA. *Faites participer les jeunes – Défi de protection de la nature*. [En ligne], 2024 [<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/patrimoine-naturel/activites/faites-participer-jeunes.html>]

LEFEBVRE, B., N. BLANCHET-COHEN et M. T. LÉGER. « Famille et écocitoyenneté ». *Enfances Familles Générations*. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine. No 44. Mis en ligne le 15 décembre 2023. [<http://journals.openedition.org/efg/19322>]

Et si votre municipalité devenait amie des enfants?



Anaïs Fabvre Agnese

Chargée de projet - Enfance et jeunesse, Espace MUNI

Partout au Québec, plusieurs municipalités se distinguent par leur engagement remarquable à faire des droits des enfants une priorité au cœur de leurs décisions et de leurs actions. En obtenant la reconnaissance « Municipalité amie des enfants » (MAE), elles démontrent qu'il est possible, à l'échelle locale, de créer des milieux de vie inclusifs, sécurisants et stimulants pour tous les enfants, peu importe leur âge, leur origine ou leur réalité.

Ces municipalités incarnent une vision audacieuse et inspirante : celle d'un territoire qui reconnaît pleinement les enfants comme des citoyens à part entière, porteurs de droits et de potentiel. Leur reconnaissance est bien plus qu'un sceau symbolique. C'est un engagement concret pour le respect, la participation et le bien-être des générations présentes et futures.

Chaque année, deux cohortes permettent à des municipalités d'acquérir la reconnaissance MAE,

dans le cadre d'un renouvellement ou d'une première reconnaissance. Dans les deux cas, les municipalités s'engagent à mettre en œuvre trois actions concrètes, sur une période de trois ans, pour améliorer le bien-être des enfants dans leur milieu.

Nous vous présentons les **deux dernières cohortes et leurs projets pour créer des environnements favorables au bien-être des enfants.**

COHORTE DE L'AUTOMNE 2024

BAIE-DU-FEBVRE

Maintenir un service de jour municipal de qualité et y favoriser l'intégration des enfants à besoins particuliers

Poursuivre la collaboration avec les organismes locaux œuvrant auprès des enfants afin de soutenir leurs activités et leurs services

Créer des espaces publics inclusifs accessibles aux enfants vivant avec un handicap et aux enfants à besoins particuliers

BLAINVILLE

Améliorer les déplacements des enfants et leur sécurité en déployant le programme « cycliste averti » de Vélo Québec

Accroître la sécurité aux abords des écoles

Encourager la réussite scolaire par le renforcement de programmes de valorisation et de soutien de la persévérance scolaire

LA PRAIRIE

Favoriser la sécurité des enfants dans le secteur Christ-Roi

Consulter les adolescents pour connaître leur vision en matière d'environnement

Mettre en place une zone ado

BOISBRIAND

Améliorer la consultation auprès des enfants

Aménager une zone jeunesse dans la future bibliothèque

Améliorer la sécurité autour des parcs

BROSSARD

Améliorer les infrastructures des piscines extérieures

Sonder les enfants dans le cadre des camps de jour

Offrir des activités et des services aux enfants à besoins particuliers à la bibliothèque

DESCHAMBAULT - GRONDINES

Améliorer la sécurité des enfants dans les situations de danger en les sensibilisant sur les personnes-ressources qui peuvent les aider

Développer un programme d'activités de loisir et de participation citoyenne pour les adolescents avec la Table des loisirs de l'ouest de Portneuf

Déployer un projet « Dans ma rue, on joue » afin de rendre les rues plus accessibles et plus sécuritaires pour tous les enfants

SAINT-LIBOIRE

- Aménager un parc nature
- Mettre sur pied un comité consultatif pour adolescents
- Mettre en place des rues actives dans la municipalité

DRUMMONDVILLE

- Revoir et appliquer une nouvelle grille d'évaluation des projets de modules de jeux pour enfants afin d'y ajouter des critères plus inclusifs
- Revoir les critères des initiatives citoyennes afin d'y inclure un volet projets jeunesse (par et pour les jeunes)
- Offrir des activités afin de sensibiliser les automobilistes dans les zones scolaires

COHORTE DU PRINTEMPS 2025

BROMONT

- Proposer des occasions de rencontre et rendre des lieux de rassemblement existants accessibles aux adolescents
- Développer une programmation d'activités intergénérationnelles
- Installer du mobilier urbain dans l'espace public par un projet de médiation culturelle et conception artistique réalisé par les ados

MONT-SAINT-HILAIRE

- Développer de nouveaux parcs de quartier et revitaliser les espaces verts existants pour encourager les activités de loisirs et renforcer la convivialité urbaine
- Poursuivre la diffusion et la promotion des activités offertes aux enfants
- Poursuivre l'amélioration et l'interconnexion du Plan mobilité active

SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU

- Favoriser la littératie chez les jeunes au moyen de la Charlothèque (la bibliothèque municipale)
- Rejoindre les jeunes de 13 à 17 ans et les amener à participer activement à la communauté
- Participer au développement de parcs avec l'école primaire

SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD

- Sonder les jeunes pour organiser des activités parascolaires
- Optimiser et, au besoin, installer du mobilier dans les parcs de la municipalité
- Mettre en place une bourse pour souligner l'implication communautaire des jeunes d'âge scolaire

SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA

- Créer des activités et des tournois selon les infrastructures sportives et récréatives en place
- Améliorer la sécurité de la zone scolaire par le prolongement et la bonification ludique des trottoirs
- Créer un comité d'adolescents

SAINTE-JULIE

- Consulter les enfants et les familles dans le processus de réaménagement des parcs de quartier
- Mettre en valeur le soutien offert aux jeunes entrepreneurs dans le cadre de la Fête au Vieux-Village
- Améliorer l'offre de services et d'activités pour la clientèle 0-5 ans lors des événements organisés par la Ville

SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE

- Réaliser un plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap
- Favoriser l'agriculture urbaine chez les familles et les enfants
- Relancer le projet d'implantation d'un conseil municipal jeunesse intégré à une structure permanente

SAINTE-PERPÉTUE-DE-L'ISLET

- Favoriser la participation des enfants à la planification et à l'organisation d'activités
- Planifier des ateliers sur les saines habitudes de vie lors du camp de jour
- Collaborer avec les organismes pour offrir des activités intergénérationnelles

VICTORIAVILLE

- Développer un guide permettant d'adapter les services municipaux en fonction des besoins particuliers des groupes cibles, dont les enfants
- Élaborer et diffuser un guide d'urgence par et pour les familles
- Concevoir une approche intégrée visant à initier les enfants et les adolescents à la démocratie ainsi qu'à la participation citoyenne

Chaque geste compte : consulter les jeunes, créer des espaces d'expression, adapter l'horaire de la bibliothèque, sécuriser un chemin d'école, aménager un parc en tenant compte de leur point de vue. Ce sont souvent de petites actions qui entraînent de grands changements.

Ces municipalités prouvent qu'il n'est pas nécessaire d'attendre d'avoir tous les moyens pour agir. Il suffit de commencer. Vous sentez-vous inspiré? Et si votre municipalité était la prochaine à s'engager?

Pour plus d'informations sur la reconnaissance MAE, écrivez à :
afagnese@espacemuni.org ou composez le 450 466-9777, poste 212.

Repenser l'habitat avec les municipalités pour des milieux adaptés au vieillissement actif



Rana Boubaker

Ph. D., Chargée de projet - Vieillissement actif et Famille, Espace MUNI

Le logement des personnes âgées joue un rôle central dans la promotion d'un vieillissement actif. En effet, l'environnement résidentiel influence directement la capacité de résilience des individus âgés (Boubaker et coll., 2021). Or, les besoins en matière d'habitation varient grandement selon les personnes, en fonction de leur état de santé, de leur niveau d'autonomie, de leurs préférences personnelles et de leurs ressources financières. Face à cette diversité, il est essentiel que les municipalités développent des connaissances sur le rôle qu'elles peuvent assumer dans ce domaine.

Dans ce contexte, Espace MUNI a réalisé une analyse approfondie de plans d'action publiés entre 2022 et 2024 par une vingtaine de municipalités engagées dans une démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Cette analyse met en lumière un éventail d'initiatives visant à répondre aux besoins de la population âgée en matière d'habitat. Parmi elles, on retrouve des mesures de sensibilisation des personnes âgées à la diversité des options de logement ainsi que des modifications réglementaires, comme l'adaptation du zonage pour favoriser l'émergence de nouveaux modèles d'habitation adaptés aux personnes âgées. Certaines municipalités prévoient des démarches pour répertorier et évaluer les besoins locaux en matière de logement pour personnes âgées.

Cependant, il est important de souligner que plusieurs plans d'action MADA n'abordent pas directement la question de l'habitat, ce qui révèle un manque à combler. De plus, selon un rapport publié en 2023 par le Centre de recherche sur le vieillissement (CDRV), un écart persiste entre les intentions formulées dans les plans d'action MADA et la mise en œuvre réelle des mesures prévues sur le terrain.

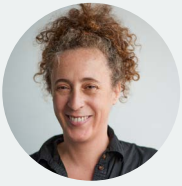
Dans la continuité de ses travaux et dans le cadre de son projet MUNI-toit¹, Espace MUNI souhaite inspirer les municipalités à cibler des mesures concrètes liées à l'habitat et les soutenir dans leur démarche, afin de promouvoir un vieillissement actif et sécuritaire dans les milieux de vie. Par son offre de webinaires et d'ateliers abordant cinq thématiques complémentaires, soit la sensibilisation sur l'habitation pour personnes âgées, le portrait-diagnostic du milieu, la mobilisation citoyenne autour de cette question, l'ajustement de la stratégie réglementaire et l'identification des leviers financiers, Espace MUNI poursuit son engagement à soutenir les municipalités dans la diversification des modèles d'habitation et à favoriser des milieux de vie inclusifs, sûrs et adaptés aux réalités du vieillissement.

RÉFÉRENCES :

BOUBAKER, R., P., NEGRON-POBLETE et E. MORALES. *Déménager dans une résidence pour aînés au Québec : une stratégie pour faire face à la vulnérabilité*. Retraite et société, 2021. 86(2), 183-203.

CENTRE DE RECHERCHE SUR LE VIEILLISSEMENT. *Évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du programme des municipalités amies des aînés*. 2023.

Fièrément membre – Révélez tout le potentiel de votre municipalité



Karine Jehelmann
Chargée de projet -
Communication et mobilisation,
PourRallier

Dans un contexte où l'adhésion municipale et la cohésion interne sont des leviers essentiels de réussite, le sceau Fièrément membre d'Espace MUNI se révèle être un outil simple, gratuit et immédiatement utilisable. Offrez à votre collectivité un signe distinctif pour valoriser votre engagement et renforcer votre attractivité.

Des valeurs communes

Le sceau **Fièrément membre** se décline en autocollants et en visuels numériques. Au-delà de son design attrayant, il symbolise nos valeurs fondamentales, soit la transparence dans la prise de décision, la solidarité entre personnes élues et citoyennes et citoyens, l'innovation au service du bien commun et la proximité qui lie votre administration à sa communauté. Apposé sur vos documents et relayé sur vos plateformes numériques, il devient le marqueur visible d'une collectivité qui affirme sa volonté de coconstruire et de partager ses réussites.

Afficher ce sceau, c'est aussi prouver que votre municipalité s'est engagée dans une démarche forte avec Espace MUNI, en ayant notamment :

- développé une politique municipale coconstruite avec nos spécialistes;
- mis en œuvre un programme Municipalité amie des enfants (MAE);
- organisé une Fête du voisinage.

Des bénéfices concrets et immédiats

Crédibilité renforcée

Le sceau agit comme une marque de certification officielle. Chaque fois qu'une citoyenne ou un citoyen ou un partenaire le repère, il comprend immédiatement le sérieux de votre démarche et votre appartenance à un réseau d'excellence.

Cohésion et fierté interne

Distribuez quelques badges à vos personnes élues et à vos agentes et agents. Sans effort logistique, vous créez un point de ralliement qui unira vos équipes autour d'un projet commun. La symbolique du sceau contribue à une dynamique positive au quotidien.

Visibilité amplifiée

En intégrant un élément visuel numérique à votre site Web et en encourageant vos personnes abonnées à utiliser le mot-clic **#FièrémentMembre**, vous multipliez les interactions et atteignez de nouveaux publics. Même un petit nombre de publications engageantes peut générer un effet de levier considérable.

Une démarche facile et gratuite : la campagne **Fièrément membre** a été conçue pour être la plus simple possible.

1. Inscription en ligne

Remplissez un court formulaire sur la page dédiée.

2. Sélection des supports

Choisissez le support : autocollants papier, badges ou visuels numériques.

3. Réception et déploiement

Recevez gratuitement votre trousse en quelques jours et commencez à l'utiliser immédiatement, sans aucune contrainte technique ou budgétaire.

Rendez-vous sur
espacemuni.org/embarquez-dans-la-campagne-fierement-membre-despace-muni/



Démarche d'élaboration de la toute première politique familiale municipale de Saint-Jean-de-Matha : un projet hautement rassembleur



Emmanuelle Jean-Arsenault
Chargée de l'offre de services,
Espace MUNI

En 2024, Saint-Jean-de-Matha, une municipalité de 4 800 habitants de Lanaudière, s'est lancée avec cœur et détermination dans l'élaboration de sa toute première Politique familiale municipale (PFM). En seulement 11 mois, l'équipe municipale, la population concernée et les organismes locaux ont uni leurs forces pour bâtir un plan d'action réaliste, inclusif et accessible. Dans cette entrevue, l'élue responsable des questions familiales et le directeur aux loisirs et à la culture partagent les apprentissages, les bons coups et les clés du succès de leur démarche.

En quoi la démarche d'élaboration d'une PFM représentait-elle une priorité pour Saint-Jean-de-Matha?

Stéphanie Drainville – Pour le conseil municipal, c'était essentiel de mieux comprendre les besoins de notre communauté. Comme il s'agissait d'une première PFM, tout était nouveau pour nous. Nous avons déjà sondé les personnes âgées dans le cadre d'une démarche Municipalité amie des aînés et mené quelques activités de consultation pour l'élaboration de la politique culturelle, mais jamais de façon aussi large. La PFM représentait une occasion privilégiée pour prendre le pouls de la communauté, dans toutes ses dimensions.

Simon Duranleau – On souhaitait vivement rejoindre le plus grand nombre possible de citoyennes et citoyens, celles et ceux qui s'expriment spontanément aussi bien que les personnes qu'on entend généralement peu ou pas, mais qui ont tout autant leur mot à dire. C'est pour cette raison que l'accessibilité a été au cœur de la démarche, autant dans le processus que dans le contenu.



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Jean-de-Matha



Entrevue avec Stéphanie Drainville,
Conseillère municipale et responsable
des questions familiales, Municipalité
de Saint-Jean-de-Matha



et Simon Duranleau,
Directeur aux loisirs et à la culture,
Municipalité de Saint-Jean-de-Matha

Quels ont été les bons coups dont vous êtes particulièrement fiers?

Simon Duranleau – Assurément le taux de réponse au sondage! On a eu quelque 450 répondants, ce qui est appréciable pour une petite municipalité comme la nôtre.

Stéphanie Drainville – On a offert à la population plusieurs façons de participer au sondage, notamment en ligne et en version papier disponible dans divers lieux publics, avec de l'assistance au besoin. Cela a grandement favorisé la participation.

Simon Duranleau – Un autre bon coup à souligner est d'avoir inclus les jeunes dans les consultations. Nous avons organisé un groupe de discussion réunissant des ados âgés de 12 à 17 ans. Leurs points de vue ont assurément enrichi la réflexion et ont permis un dialogue intergénérationnel précieux.



« La recette d'une PFM réussie est la collaboration fructueuse entre les personnes élues, les fonctionnaires municipaux et la communauté. Cela contribue indéniablement à la réussite collective! »

Avez-vous rencontré des défis particuliers en cours de démarche?

Simon Duranleau – Notre communauté présente un haut taux de population en situation d'analphabétisme fonctionnel. Il a fallu adapter et simplifier le langage utilisé, particulièrement lors des consultations, en évitant les termes techniques et les idées abstraites. On a donc préalablement testé nos outils auprès de plusieurs personnes pour s'assurer qu'ils soient clairs, sans être simplistes.

Vous avez réalisé cette démarche en 11 mois, ce qui est très rapide. Comment avez-vous relevé ce défi?

Simon Duranleau – Le calendrier des travaux était effectivement ambitieux et intense, mais, paradoxalement, cette rapidité d'exécution nous a aidés. Dès que les besoins de la population ont pu être déterminés au moyen des consultations, nous avons plongé dans la rédaction du plan d'action. Tout était encore frais à notre mémoire, et ça envoyait comme message que la volonté de répondre aux besoins exprimés est forte.

Stéphanie Drainville – Nous avons eu la chance de travailler avec un comité de pilotage très engagé. Même s'il s'agissait d'un comité relativement restreint, composé de huit personnes, chaque membre était complètement investi dans la démarche. Grâce à leur grande motivation, nous avons gardé le cap et nous y sommes arrivés!

Simon Duranleau – On a su conserver le rythme de la démarche et l'élan des personnes impliquées grâce, entre autres, à l'accompagnement d'une ressource

professionnelle externe qui nous a guidés avec rigueur et souplesse. Les rencontres du comité de pilotage étaient prévues à l'avance, ce qui a grandement aidé à respecter l'échéancier.

Quelles sont, selon vous, les clés d'une PFM réussie?

Stéphanie Drainville – Il faut que le processus prenne vie à partir d'une volonté politique clairement affirmée. De plus, il importe que le conseil municipal accepte d'écouter les citoyennes et citoyens, même si leurs besoins ne correspondent pas à l'idée que le conseil s'en faisait au départ. Cela fait en sorte que la politique et le plan d'action sont coconstruits avec la population. C'est précieux.

Simon Duranleau – En outre, toutes les parties prenantes de la démarche doivent être activement impliquées. Autre conseil : ne faites pas seul votre PFM. Soyez accompagné par une ressource qui connaît bien ce type de démarche. Il importe que ce soit bien fait. C'est un investissement qui en vaut vraiment la peine.

Quel serait votre mot de la fin pour inspirer d'autres municipalités à réaliser une PFM?

Simon Duranleau – La PFM est un formidable outil de mobilisation qui permet de mieux se définir comme communauté.

Stéphanie Drainville – Il s'agit d'un très bel exercice collectif qui fait vivre les valeurs du milieu et qui concrétise le désir sincère de bâtir ensemble une municipalité à échelle humaine.

Se retrouver, se reconnaître : **Bilan humain et festif de la Fête du voisinage 2025**

La Fête du VOISINAGE

Le samedi 7 juin 2025

Cette année encore, la Fête du voisinage a démontré la force des liens qui unissent les communautés du Québec. En 2025, plus de **1 000 fêtes** ont été organisées dans toutes les régions administratives, grâce à l'engagement de plus de **400 organismes**, dont **365 municipalités**. Cela a permis de rejoindre **40 000 citoyennes et citoyens** de tous âges et de tous horizons.





Chelsea



Verdun



Isabelle Lizée et Vanessa Pilon



Beauport

En 2026, nous célébrerons avec fierté le **20^e anniversaire** de la Fête du voisinage le 6 juin 2026. Ce sera une belle occasion de souligner les milliers de moments partagés au fil des ans et de rêver ensemble aux prochaines décennies de solidarité et de vie commune.

Nous souhaitons remercier chaleureusement notre porte-parole, Vanessa Pilon, qui a su insuffler un bel élan à l'événement grâce à son engagement et à sa générosité. Nous remercions également notre partenaire officiel, Voisin, pour sa présence tout au long de cette édition 2025.



ma
municipalité
verte

Une initiative de la



Ensemble, concrétisons votre municipalité verte

expertise • accompagnement • financement

Découvrez des solutions concrètes
pour un avenir durable



ÉcoÉnergie 360

L'unique programme de rénovation
écoénergétique des actifs
municipaux, **sans mise de fonds!**

En partenariat avec **sofiac**
performance énergétique



Une solution clé en main, en trois étapes

1

Collecte
de données
et analyse de
potentiel de projet

2

Gestion des appels
d'offres, de la
mise en œuvre
et de la réalisation
des travaux

3

Financement des
coûts de projet par
le biais du partage
des économies
d'énergie



Ensemble, vers une meilleure performance énergétique et décarbonation

➔ mamunicipaliteverte.ca

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées – un nouveau portrait municipal



Gabrielle Grondin-Gravel
Chargée de projet - Municipalité
inclusive - Espace MUNI

Depuis 2024, un plus grand nombre de municipalités sont tenues d'élaborer un plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Ce changement réglementaire redessine le paysage municipal et renforce l'engagement collectif pour l'inclusion.

Avant 2024 : les municipalités de **15 000 habitants et plus** doivent produire un plan d'action.

Depuis 2024 : les municipalités de **10 000 habitants et plus** doivent produire un plan d'action.

Ainsi, **35 municipalités**, représentant **443 853 personnes**, ont été ajoutées.

Environ **75% de la population** habite dans une municipalité assujettie à la production d'un plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

PORTRAIT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

Bas-Saint-Laurent	2+1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2+2
Capitale-Nationale	3+2
Mauricie	2+1
Estrie	4+1
Outaouais	1+2
Abitibi-Témiscamingue	2+1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1+1
Chaudière-Appalaches	3+2
Lanaudière	8+2
Laurentides	11+10
Montréal	24+9
Centre-du-Québec	2+1

Les plus petites municipalités sont encouragées à porter une attention particulière aux besoins des personnes handicapées dans la planification de leurs actions. Cela peut passer, par exemple, par les PFM ou le programme MADA.

Écrire l'avenir de nos collectivités ensemble - Bilan du 34^e Colloque

Au-delà des conférences et des ateliers, le 34^e colloque d'Espace MUNI a mis en évidence une conviction commune : les municipalités possèdent un pouvoir considérable et les municipalités peuvent changer le quotidien en profondeur.

En misant sur l'intelligence collective, la créativité et l'écoute, elles deviennent des actrices incontournables d'un changement social durable. Ce colloque était plus qu'un événement. Il incarnait un élan, un mouvement en marche pour bâtir des milieux de vie à hauteur d'humain.

Retour en photos sur ces beaux moments partagés avec les municipalités et nos partenaires.



**8 ET 9 MAI 2025, À VICTORIAVILLE
SOUS LE THÈME : ENSEMBLE, NOUS
205 PERSONNES PARTICIPANTES
40 INTERVENANTES ET INTERVENANTS
13 ATELIERS
UNE CONFÉRENCE D'OUVERTURE ET DE
FERMETURE**



Vente de garage et solidarité de voisinage



Richard Paulhus
Accompagnateur, Espace MUNI

De tous les moyens pour améliorer la solidarité dans notre voisinage, nous ne pensions pas qu'une vente de garage pouvait y contribuer autant!

Déjà engagés dans de saines relations de voisinage, par des actions comme le déneigement des entrées, la surveillance, la mise à la rue des bacs de compost et des ordures lors des collectes sélectives et le retrait des Publisacs lors des absences de nos voisins, nous avons organisé une vente de garage de voisinage, qui a offert une occasion supplémentaire de faire de cette journée un moment pour rencontrer de nouveaux voisins, échanger avec eux et rigoler un bon coup, même sous la pluie!



Danielle Lacombe
Accompagnatrice, Espace MUNI

La participation du voisinage a été spontanée et stimulante. Certains y ont contribué par leur présence active et leurs objets à vendre lors des deux journées, tandis que d'autres ont apporté leurs biens à vendre, enrichissant du coup les tables et la diversité des articles proposés.

Bien au-delà de ces deux journées de vente, des liens amicaux se sont créés et perdurent. Des échanges de plats cuisinés, de jouets, de services (couture, échange d'expertise) témoignent des retombées de ce moment privilégié vécu entre voisins.

Voilà les quelques éléments qui, selon nous, plaident en faveur de l'intégration des ventes de garage organisées par les municipalités à la Fête du voisinage, le premier samedi de juin, chaque année.

<https://espacemuni.org/programmes/participation-ci-oyenne/fete-du-voisinage/>



Investir dans le pouvoir citoyen avec le budget participatif



Voter, c'est une fois tous les quatre ans.
Participer, c'est tous les jours.

Le budget participatif, c'est décider autrement avec la communauté. C'est investir dans les idées des citoyen·nes pour des villes plus inclusives.

Rejoignez le mouvement pour transformer nos villes.



Outils

Formations

Cas inspirants

bpquebec.ca



Une initiative soutenue par le
ministère des Affaires municipales
et de l'Habitation
Québec



^e La Fête du VOISINAGE

Le samedi 6 juin 2026

Ouverture des inscriptions :
11 février 2026

muni
ESPACE
MUNI